

DOCUMENTATION GENERALE

L'entreprise « **Florence Rigaud Funéraire** », Entreprise Individuelle,

représentée par

Florence Rigaud, dirigeante de la chambre funéraire sise 2 bis, avenue Leclerc
25120 Maîche,

est titulaire de

l'Habilitation N° 26-25-0106

délivrée par le Préfet du Doubs en date du 27 avril 2026 pour une période de 5 ans
par l'Arrêté n° RAA 25-2026-02-25-00003,

Téléphone : 09 73 51 95 25 – Mail : contact@flofuneraire.fr

SIRET : 893 792 598 00011

RCS de Belfort 893792598 -- APE : 9603 Z

TVA : FR16893792598

ORIAS : 21004661

Médiateur de la consommation : CM2C 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS. Téléphone : 01
89 47 00 14 - Site internet : www.cm2c.net

Site internet : <https://floencerigaud-funeraire.com/>

Sommaire

- 1. Notice d'information normalisée (art. R. 2223-24-1 du CGCT)
- 2. Liste des prestations obligatoires pour les obsèques
- 3. Tarif général 2026 (avec étiquetage détaillé des cercueils)
- 4. Conditions générales de vente
- 5. Médiateur de la consommation
- 6. Extrait K-bis
- 7. Habilitation préfectorale
- 8. ORIAS

1. Modèle intégral de la notice d'information réglementaire

NOTICE D'INFORMATION

La présente notice synthétise les informations essentielles à connaître avant la souscription d'un engagement auprès d'un opérateur funéraire. Les informations complètes sur les services proposés figurent dans la documentation générale mise en libre consultation par l'opérateur funéraire dans son établissement et, le cas échéant, sur son site internet. Des informations pratiques sont également disponibles sur les sites service-public.gouv.fr (rubrique « Un proche est décédé »), pour-les-personnes-agees.gouv.fr (rubrique « Après le décès en EHPAD ») et economie.gouv.fr/dgccrf.

Préalablement à toute démarche auprès d'un opérateur funéraire :

- les funérailles engendrent généralement des frais. Par anticipation d'un décès et, en tout état de cause, avant de vous engager avec un opérateur funéraire, pensez à vérifier si le défunt a souscrit un contrat obsèques. Pour ce faire, vous pouvez notamment interroger l'AGIRA via son formulaire en ligne (agira-vie.fr/obseques). A défaut, les funérailles seront à régler par les héritiers, qui peuvent recourir aux avoirs bancaires du défunt ;
- l'inhumation ou la crémation du défunt doit s'organiser dans un délai de 14 jours calendaires (*). Ce délai doit vous permettre d'obtenir des devis établis par différentes entreprises de pompes funèbres pour les comparer ;
- la liste des opérateurs funéraires habilités est affichée dans les locaux d'accueil des chambres mortuaires, funéraires et des crématoriums et est disponible en préfecture, en mairie et dans les établissements de santé. La liste des chambres funéraires habilitées est disponible dans ces mêmes établissements et affichée dans les locaux des chambres mortuaires des établissements de santé.

Lorsque vous vous rendez chez un opérateur funéraire :

- la remise du devis funéraire est gratuite et sans engagement. Si vous acceptez le devis, un bon de commande sera établi pour concrétiser l'accord ;
- la notice d'information sur les soins de conservation doit vous être remise par l'opérateur funéraire ;
- en cas de litige avec l'opérateur funéraire, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation auquel il a adhéré.

Certaines prestations sont réglementairement obligatoires :

- la fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées ;
- la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ;
- si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation ;
- si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau ;
- si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion).

Certaines prestations ne sont réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances :

- les soins de conservation (actes de thanatopraxie) en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne ;
- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport

international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne, et en cas d'infection transmissible ou décision du préfet.

Vous pouvez librement accepter ou refuser les autres prestations qui vous sont proposées, dans la mesure où elles sont optionnelles.

Le transport du corps avant et après mise en bière est réalisé en fonction des circonstances et de vos choix. Dans tous les cas, il doit être opéré par un véhicule funéraire conforme aux prescriptions techniques prévues par la réglementation.

Avant mise en bière, le transport du corps du défunt vers le lieu de mise en bière, où il va être conservé à cet effet, doit intervenir dans les 48 heures suivant le décès. Ce lieu peut être, au choix de sa famille :

- son domicile (y compris un EHPAD) ou la résidence d'un membre de sa famille. La conservation du corps peut notamment être réalisée par la location d'un matériel de réfrigération ou la pose de carboglace, à la charge des familles. Les frais liés à la présence du défunt en EHPAD jusqu'à l'inhumation ou la crémation, qui a lieu au plus tard 14 jours calendaires suivant le décès, sont ceux relevant du contrat d'hébergement, sans frais spécifiques supplémentaires ;
- une chambre mortuaire, lorsque l'EHPAD ou l'établissement de soins en dispose. Dans ce cas, la mise à disposition de la chambre mortuaire est gratuite pendant 3 jours ;
- une chambre funéraire gérée par une commune, un opérateur funéraire ou une association. Le séjour du corps en chambre funéraire est payant. Toutefois, lorsque le transfert du défunt a été demandé par le directeur d'un établissement de santé ne devant pas disposer d'une chambre mortuaire, et sur attestation écrite qu'il n'a pas réussi à joindre la famille dans un délai de dix heures à compter du décès, les frais de transport du corps vers la chambre funéraire et les trois premiers jours suivant l'admission sont payés par l'établissement. Ces frais ne peuvent donc être facturés aux familles.

La dispersion des cendres en pleine nature par la famille est libre et gratuite mais elle doit être déclarée auprès de la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt. Seule la dispersion des cendres réalisée par un opérateur funéraire habilité peut donner lieu à une facturation.

(*) Ce délai peut varier en raison du lieu (outre-mer, pays étranger ou sur la voie publique) ou des causes (maladie, obstacle médical-légal, recherche en vue d'analyses) du décès. Veuillez-vous informer auprès de votre opérateur funéraire.

2. Liste des prestations obligatoires pour les obsèques (extrait)

En application de la réglementation funéraire (article R. 2223-29 du CGCT), seules les prestations suivantes sont obligatoires ou peuvent le devenir selon le contexte :

- La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ;
- La fourniture d'un cercueil avec une cuvette étanche, 4 poignées et sa plaque d'identité ;
- La fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil) ;
- Le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur, selon les circonstances ;
- Toutes les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire) ;
- Les soins de conservation en cas de transport international, selon la législation du pays d'accueil.

Situation / Descriptif	Références CGCT	Commentaires
Cercueil avec garniture étanche, 4 poignées et plaque d'identité	R.2213-15 / R.2213-20 / R.2213-25 / R.2223-29	Caractéristiques fixées par le décret du 20 décembre 2018 ; attestation de conformité fournie par le fabricant ou le distributeur.
Inhumation hors commune de fermeture du cercueil, sans membre de la famille présent : contrôle de fermeture par un fonctionnaire de police (vacation)	L.2213-14 / L.2213-15 / R.2213-44 à R.2213-50	Ne s'applique pas si un membre de la famille assiste à la fermeture, ni en cas de simple passage par une commune voisine.
Inhumation en fosse individuelle en terrain commun : creusement et comblement	L.2223-3 / R.2223-3 à R.2223-5	—
Inhumation en concession aménagée : ouverture/fermeture du caveau, creusement/comblement, démontage/remontage du monument	Aucun texte spécifique (concession facultative)	Deviens « obligatoire » de fait dès lors que la famille a choisi ce mode de sépulture.
Crémation : redevance de crémation ; contrôle de fermeture du cercueil par un fonctionnaire de police le cas échéant	L.2213-14 / L.2213-15 / R.2213-44 à R.2213-50	Voir le règlement intérieur et le tarif du crématorium.
Urne cinéraire (ou cendrier) avec plaque d'identité et nom du crématorium	L.2223-18-1	Non nécessaire si la famille choisit directement une urne « funéraire » pouvant recevoir les cendres.
Destination des cendres : inhumation, columbarium, scellement sur monument, dispersion	L.2223-2 / L.2223-18-1-1	Modalités et charges fixées par le règlement du cimetière ou du site cinéraire ; traçabilité des métaux issus de la crémation.
Transport avant mise en bière : véhicule agréé	R.2213-7 / D.2223-110 à D.2223-112	La housse sanitaire a un caractère obligatoire uniquement dans le cadre du transport avant mise en bière.
Transport après mise en bière : véhicule agréé (corbillard/fourgon)	D.2223-113 à D.2223-115	—
Transport international (accord de Strasbourg)	Accord de Strasbourg	Cercueil hermétique avec filtre épurateur ; bois ≥ 20 mm ; cuvette étanche non requise. Pays concernés : Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Islande, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.
Transport international (accord de Berlin)	Accord de Berlin	Cercueil hermétique, bois ≥ 30 mm, couvercle vissé (vis distantes de 20 cm), frettes métalliques. Pays concernés : Allemagne, Égypte, Italie, Mexique, Roumanie.
Transport par avion	Règlement IATA	Cercueil hermétique avec filtre épurateur et emballage de toile.
Dépôt temporaire supérieur à 6 jours après fermeture du cercueil	R.2213-26	Cercueil hermétique avec filtre épurateur requis.
Défunt porteur d'une prothèse à pile	R.2213-15	Retrait obligatoire (sauf modèles exemptés par arrêté) pour la délivrance de l'autorisation de fermeture du cercueil.

Situation / Descriptif	Références CGCT	Commentaires
Exhumation	R.2213-42 / R.2223-42	Personnel habilité en tenue spéciale ; cercueil neuf si nécessaire.
Maladie contagieuse imposant mise en bière hermétique	R.2213-26 / R.2213-27	Cercueil hermétique + linceul imbibé d'une solution antiseptique.

3. Tarif général 2026

Ets. FLORENCE RIGAUD FUNERAIRE

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>). En application de l'article R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

Un fond grisé identifie une prestation obligatoire.

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1AAAAAA	Prestations et fournitures obligatoires distinguées par #	X		
1AAAAAAB	Prestations réglementées -obligatoires selon les circonstances- ##			
1-PRÉPARATION / ORGANISATION DES OBSÈQUES				
Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1ADM FUN	Admission au funérarium		50,00 €	41,67 €
1ADMFUN	Admission au funérarium samedi, dimanche et jours fériés		120,00 €	100,00 €
1ART	Fourniture d'un article			
1BTEDON	Fourniture d'une Boîte à Dons		63,00 €	52,50 €
1CASF	Séjour du corps en chambre réfrigérée Forfait 3 jours		165,00 €	137,50 €
1CRXGRA	Croix granit Noir côtés biseautés avec croix OR Réf 56018 AAN		298,00 €	248,33 €
1CRXGRA	Croix en granit bords droits avec bronze ref 56010		273,66 €	228,05 €
1CRXGRA	Croix en granit bords droits sans bronze ref 56010 N		194,40 €	162,00 €
1CRXGRA	Croix granit côtés biseautés avec bronze Réf 56018		344,00 €	286,67 €
1CRXGRE	Croix Grecque granit bords droits avec bronze Ref 56101		198,00 €	165,00 €
1CRXGRE	Croix Grecque granit avec bronze socle biseauté Réf 56111		211,20 €	176,00 €
1CRXGRE	Croix Grecque granit bords droits Ref 56101		158,40 €	132,00 €
1DEMA/DI	Démarches administratives et formalités Samedi, dimanche et jours fériés		195,00 €	162,50 €
1DEMAEX	Démarches administratives et formalités en vue exhumation		165,00 €	137,50 €
1DEMAFP	Démarches administratives, formalités et obsèques PF extérieures Tarif selon devis PF extérieures contactées			
1DEMAR	Démarches administratives et formalités		165,00 €	137,50 €
1FLPFTN	Fourniture de fleurs Rose stabilisée Cream ou rouge		10,00 €	8,33 €
1FPLAQUE	Fourniture de plaque en fonction du devis établi sur le site du fournisseur			
1FUNECH	Séjour à la chambre funéraire en salon Chopin 3 jours		350,00 €	291,67 €
1FUNECH	Séjour à la chambre funéraire en salon Chopin 3 jours samedi, dimanche et jours fériés		390,00 €	325,00 €
1FUNEMO	Séjour à la chambre funéraire en salon Mozart 3 jours Samedi, dimanche et jours fériés		470,00 €	391,67 €
1FUNEMO	Séjour à la chambre funéraire en salon Mozart 3 jours		435,00 €	362,50 €
1FUNESUP	Séjour à la chambre funéraire en salon 1 jour		50,00 €	41,67 €
1FUNESUP	Séjour à la chambre funéraire en salon jours supplémentaires			
1FUNIVID	Séjour à la chambre funéraire en salon Vivaldi 3 jours Samedi, dimanche et jours fériés		436,00 €	363,33 €
1FUNÉVIV	Séjour à la chambre funéraire en salon Vivaldi 3 jours en semaine		399,00 €	332,50 €
1INFO	Information travaux Travaux exécutées à la demande de la famille et ne pouvant donner lieu à la prise en charge par l' Assurance décennale de l'entreprise			
1LOCLABO	Mise à disposition laboratoire En vue toilette		100,00 €	83,33 €
1LOCLBO	Mise à disposition laboratoire samedi, dimanche et jours fériés En vue toilette		120,00 €	100,00 €
1PLQCIM	Plaque béton cimetière pour cour anglaise dans cimetière		70,00 €	58,33 €
1RECUPA	Récupération actes en mairie		80,00 €	66,67 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1RECUPA	Récupération actes en mairie après décès samedis, dimanches et jours fériés		80,00 €	66,67 €
1REGT	Fourniture de registre condoléances à signatures et table		54,00 €	45,00 €
1RETPRO	Retrait d'une prothèse fonctionnant avec une pile #	X	150,00 €	125,00 €
1SOIN	Soins d'hygiène, de conservation et de présentation du corps en semaine * ## dont location de la salle de soins pour 100.00 € T.T.C. et 75.00 TTC pour assistance soins (y compris normes d'hygiène en vigueur)		390,00 €	325,00 €
1SOIN/DI	Soins d'hygiène, de conservation et de présentation du corps Samedi, dimanche et jours fériés * ## dont location de la salle de soins pour 100,00€ T.T.C. et 75.00 TTC pour assistance soins (y compris normes d'hygiène en vigueur)		512,00 €	426,67 €
1TABF	Fourniture d'une table réfrigérante en salon		80,00 €	66,67 €
1TABFDDO	Fourniture d'une table réfrigérante à domicile Samedi, dimanche et fériés Installation de la table et présentation du corps inclus		330,00 €	275,00 €
1TABFDO	Fourniture d'une table réfrigérante à domicile en semaine Transport du matériel et présentation du corps inclus		300,00 €	250,00 €
1TABFSUP	Fourniture d'une table réfrigérante par jour supplémentaire		50,00 €	41,67 €
1TOIL	Toilette mortuaire + habillage en semaine *		120,00 €	100,00 €
1TOIL/DI	Toilette mortuaire + habillage / Samedi, dimanche et jours fériés *		160,00 €	133,33 €
1VISDOM	Visite domicile pour suivi du corps		50,00 €	41,67 €

2-TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1BRAN	Fourniture d'un brancardier pour le transport en semaine		95,00 €	79,17 €
1BRAN/DI	Fourniture d'un brancardier pour le transport Samedi, dimanche et jours fériés		125,00 €	104,17 €
1BRANC	Fourniture de brancardier		150,00 €	125,00 €
1HOUSS U	Housse biodégradable en U #	X	45,90 €	38,25 €
1HOUSSA	Housse Sanitaire #	X	45,00 €	37,50 €
1HOUSSA	Housse Sanitaire #	X	45,00 €	37,50 €
1HOUSTR	Housse de Transport renforcée #	X	167,40 €	139,50 €
1TAM/DI	TC avant MB sortie périphérie Maiche samedi, dimanche et jours fériés ##		154,50 €	140,45 €
1TAM/DI	TC avant MB sortie Blamont en semaine ##		242,40 €	220,36 €
1TAM/DI	TC avant MB sortie Blamont samedi, dimanche et jours fériés ##		292,90 €	266,27 €
1TAMB	TC avant MB sortie Maiche en semaine ##		84,97 €	77,25 €
1TAMB	TC avant MB sortie périphérie Maiche en semaine ##		107,63 €	97,85 €
1TAMB	TC avant MB sortie Trévenans en semaine ##		499,95 €	454,50 €
1TAMB	TC avant MB sortie Besançon en semaine ##		580,75 €	527,95 €
1TAMB	TC avant MB sortie Montbéliard en semaine ##		499,95 €	454,50 €
1TAMB	TC avant MB sortie Morteau en semaine ##		393,90 €	358,09 €
1TAMB/DI	TC avant MB sortie Trévenans Samedi, dimanche et jours fériés ##		600,95 €	546,32 €
1TAMB/DI	TC avant MB sortie Morteau Samedi, dimanche et jours fériés ##		494,90 €	449,91 €
1TAMB/DI	TC avant MB sortie Montbéliard Samedi, dimanche et jours fériés ##		600,95 €	546,32 €
1TAMB/DI	TC avant MB sortie Maiche Samedi, dimanche et jours fériés ##		133,90 €	121,73 €
1TAMB/DI	TC avant MB sortie Pontarlier samedi, dimanche et jours fériés ##		561,56 €	510,51 €
1TAMB/DI	TC avant MB sortie Besançon Samedi, dimanche et jours fériés ##		681,75 €	619,77 €
1TAMBLG	TC avant MB longue distance* tarif à déterminer en fonction du kilométrage à parcourir			
1TAMBLG	TC avant MB longue distance tarif à déterminer en fonction du kilométrage à parcourir			
1TAMBMAJ	TC avant mise en bière majoration nuit ## Sortie Blamont		475,00 €	431,82 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1TAMDOM	TC avant MB au domicile samedi, dimanche et jours fériés ##		154,50 €	140,45 €
1TAMDOM	TC avant MB au domicile en semaine ##		82,40 €	74,91 €
1TANPONT	TC avant MB sortie Pontarlier en semaine ##		450,46 €	409,51 €
1TMAJNUI	TC avant MB sortie Maiche en semaine ## Majoration nuit		375,00 €	340,91 €
3-CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1BOSS100	Fourniture d'un Reliquaire Reliquaire en 100 en bois		275,10 €	229,25 €
1BOSS60	Fourniture d'un Reliquaire Reliquaire en 60 en bois		186,00 €	155,00 €
1BOSS80	Fourniture d'un Reliquaire Reliquaire en 80 en bois		228,60 €	190,50 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur LE BEAUBOURG Coton		247,82 €	206,52 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur LE CHARME MODERNE ROSIER tout ruban Coton		168,99 €	140,83 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA CORTON BORDEAUX		225,66 €	188,05 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA PIGNE DE PIN Coton écru mat		151,83 €	126,53 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur LE CHARME MODERNE EPI tout ruban Coton		168,99 €	140,83 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA MONACO VANILLE		163,86 €	136,55 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA CORTON ARGENT		225,66 €	188,05 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA ICARE SATIN Pétales de Rose		134,70 €	112,25 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BYBLOS ARUM CHAMPAGNE RUBAN		10 665,00 €	8 887,50 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA TOLEDE		138,80 €	115,67 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BIZO SOSPEL coton écru mat		198,30 €	165,25 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA L'ENVOL BLANC Bleu ciel oiseaux oreiller réversible		139,29 €	116,08 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur EVORA ROSES		247,32 €	206,10 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA KARMA Ecrû Revers rouge Oreiller bande rouge		165,00 €	137,50 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur AERO VERDON écru		138,50 €	115,42 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur LE FOUGERE Coton		170,45 €	142,04 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA NEVADA ECRU Bordure Prune		134,70 €	112,25 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur LE LUPIN Coton		181,95 €	151,63 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA HANOI Coton écru mat		141,81 €	118,18 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA NEVADA ECRU Bordure marine		134,70 €	112,25 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur L'OPERA Coton		199,40 €	166,17 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur Besançon coloris Champagne ou gris		130,25 €	108,54 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur LE ROSEAU Coton		179,02 €	149,18 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA OLSO Ivoire coton écru mat		159,21 €	132,68 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA BREDA écru		138,80 €	115,67 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA MONACO BORDEAUX		163,86 €	136,55 €
1CAPI	Fourniture d'un capiton intérieur BRAGA KARMA ECRU Revers gris oreiller bande gris		165,00 €	137,50 €
1CAPIT	Fourniture d'un capiton intérieur Beaulieu Satin broché champagne		153,60 €	128,00 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1CERALLI	Fourniture d'un cercueil ALLIER # Cercueil en Chêne 2ème choix 22 mm Forme Tombeau Finition vernis ombré satiné Fond débordant Couvercle et caisse droite moulurés dans la masse Plaque d'identité gravée	X	1 375,38 €	1 146,15 €
1CERANJ	Fourniture d'un cercueil ANJOU Crémation # Cercueil en Pin massif 22 mm Forme Tombeau Finition vernis marron ombré Fond débordant ombré Couvercle et caisse avec mouchettes pyrogravées Plaque d'identité gravée	X	1 040,20 €	866,83 €
1CERBOU	Fourniture d'un cercueil BOURGOGNE Crémation # Cercueil en Pin massif 22 mm 1er choix Forme Tombeau Finition vernis clair satiné Fond débordant Couvercle et caisse moulurés dans la masse Plaque d'identité gravée	X	1 345,60 €	1 121,33 €
1CERBRA	Fourniture d'un cercueil BRANTÔME Crémation # Cercueil en Pin massif 22 mm 1er choix Forme Tombeau Finition bois brut sans teinte ni vernis Fond débordant, Poignées corde Couvercle et caisse avec mouchettes Plaque d'identité gravée	X	1 250,75 €	1 042,29 €
1CERCHA	Fourniture d'un cercueil CHARTRES # Cercueil en Chêne massif 22 mm Forme Tombeau Vernis finition satinée Teinte claire satiné Couvercle et caisse moulurés Plaque d'identité gravée	X	1 553,25 €	1 294,38 €
1CERCOL	Fourniture d'un cercueil COLBERT # Cercueil en Chêne massif 22 mm Forme Tombeau Finition vernis semi-brillant deux tons Caisse droite moulurée Couvercle mouluré dans la masse avec cordon pyrogravé Plaque d'identité gravée	X	1 587,00 €	1 322,50 €
1CERPARI	Fourniture d'un cercueil PARISIEN # Cercueil en Chêne massif 22 mm 1er choix Socle de base 95 mm Finition vernis clair satiné Mouluré dans la masse Couvercle triple dessus chêne massif Plaque d'identité gravée	X	1 520,40 €	1 267,00 €
1CERPFX	Fourniture d'un cercueil selon tarif PF extérieure # en pin massif, teinte pin clair, épaisseur 18 mm, finition vernis satiné Garniture étanche 4 Poignées Plaque d'identité gravée Base en résine finition argent et de cache-vis en résine Fond affleurant selon devis	X		

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1CERRICH	Fourniture d'un cercueil RICHELIEU # Cercueil en Chêne massif 22 mm Forme Tombeau Finition vernis cérusé blanc Caisse droite moulurée Couvercle mouluré dans la masse avec cordon pyrogravé Plaque d'identité gravée	X	1 892,25 €	1 576,88 €
1CERSAN	Fourniture d'un cercueil SANCY # Cercueil en Hêtre 22 mm 1er choix Forme Tombeau Finition vernis ombré satiné Fond débordant Couvercle et caisse moulurés dans la masse Plaque d'identité gravée	X	1 245,42 €	1 037,85 €
1CERTAVE	Fourniture d'un cercueil TAVEL # Cercueil en chêne massif, teinte chêne patiné, finition vernis satiné, fond débordant, côté mouluré, couvercle rehaussé et mouluré épaisseur 22 mm, garniture étanche, 4 poignées, plaque d'identité gravée	X	1 565,50 €	1 304,58 €
1CERZINC	Fourniture d'un cercueil Zinc ## en acier galvanisé Garniture étanche 4 Poignées	X	505,50 €	421,25 €
1CROISSA	Croissant Musulman		48,30 €	40,25 €
1CRXBOIS	Croix en bois blanche sur cercueil		39,60 €	33,00 €
1CRXBOIS	Croix en bois sur cercueil		39,60 €	33,00 €
1CRXBRZ	Croix en bronze avec Christ à appliquer sur stèle 4802BR		189,42 €	157,85 €
1CRXGRE	Croix Grecque granit socle biseauté Réf 56111		211,20 €	176,00 €
1CRXHUG	Croix Zamac HUGUENOTTE		81,30 €	67,75 €
1CRXLAIT	Croix en laiton grenat sur cercueil C21		28,20 €	23,50 €
1CRXLAIT	Croix en laiton teinte aluminium sur cercueil C21 C21 Alu		28,20 €	23,50 €
1CRXPLAS	Croix en plastique simple CPL 59		17,40 €	14,50 €
1CRXPLAS	Croix en plastique avec Christ Nacre CPL50		17,10 €	14,25 €
1CRXZAM	Croix en laiton Ambre avec Christ C14		42,00 €	35,00 €
1CRXZAM	Croix en laiton cristal avec Christ C12		25,50 €	21,25 €
1ETOMUS	Etoile musulmane		28,80 €	24,00 €
1ROSEME	Rose métal A11		31,80 €	26,50 €
1ROSPLAS	Rose plastique APL55		25,50 €	21,25 €

4-MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1MISB	Mise en bière, fermeture du cercueil au Funérarium en semaine		65,00 €	54,17 €
1MISB/DI	Mise en bière, fermeture du cercueil au Funérarium Samedi, dimanche et jours fériés		75,00 €	62,50 €
1MISBCHM	Mise en bière, fermeture du cercueil en chambre mortuaire		195,00 €	162,50 €
1MISBDOD	Mise en bière, fermeture du cercueil au Domicile Samedi, dimanche et jours fériés		225,00 €	187,50 €
1MISBDOM	Mise en bière, fermeture du cercueil Domicile		195,00 €	162,50 €
1MISBIMM	Mise en bière immédiate en semaine		80,00 €	66,67 €
1MISBIMS	Mise en bière immédiate samedi, dimanche et jours fériés		120,00 €	100,00 €

Ets. FLORENCE RIGAUD FUNERAIRE

5-TRANSPORT DU DÉFUNT APRÈS MISE EN BIÈRE

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1TAMB/SA	TC après MB Maiche samedi : Fourniture Corbillard avec chauffeur ##		150,00 €	136,36 €
1TAMBEXT	TC après MB > 50 km. forfait au km, devis en fonction du transporteur. Fourniture du Corbillard avec chauffeur ##			
1TAPMB	TC après MB secteur Maiche : Fourniture de Corbillard avec chauffeur ##		120,00 €	109,09 €
1TAPMB>	TC après MB samedi à 20 km : Fourniture du Corbillard avec chauffeur ##		170,00 €	154,55 €
1TAPMB>	TC après MB à 20 km : Fourniture Corbillard avec chauffeur en semaine ##		150,00 €	136,36 €
1TAPMBC	TC après MB Crématorium Avanne-Aveney. Fourniture du Corbillard avec chauffeur ##		510,00 €	463,64 €
1TAPMBC	TC après MB Crématorium Héricourt. Fourniture du Corbillard avec chauffeur ##		495,00 €	450,00 €
1TAPMBC	TC après MB Crématorium Besançon (Saint-Claude). Fourniture du Corbillard avec chauffeur ##		510,00 €	463,64 €
1TAPMBLD	TC après MB Rapatriement. Fourniture du Corbillard avec chauffeur ## Tarif en fonction du devis du transporteur			
1TRANUR	Transport urne en vue inhumation		50,00 €	45,45 €

6-CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1MTCE	Maître de Cérémonie, accompagnement.		150,00 €	125,00 €
1MTCE/DI	Maître de Cérémonie Samedi, accompagnement.		190,00 €	158,33 €
1MTCECR	Maître de Cérémonie, au crématorium		250,00 €	208,33 €
1ORGCCIV	Organisation de la cérémonie civile		350,00 €	291,67 €
1PORT	Fourniture de porteur		70,00 €	58,33 €
1PORT/DI	Fourniture d'un porteur Samedi, dimanche et jours fériés		90,00 €	75,00 €

7A-INHUMATION

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1CRXREM	Croix de remarque en chêne		103,20 €	86,00 €
1FOUINHU	Fourniture protections inhumation/exhumation (combinaison, gants,...)		50,00 €	41,67 €
1INHURN	Inhumation d'une urne dans un caveau par Tampon supérieur sans monument			
1OUVCAV	Ouverture caveau par Tampon avec Cour anglaise #	X	150,00 €	125,00 €
1OUVCAV	Ouverture caveau par Tampon supérieur #	X		
1OUVCAV	Ouverture caveau par creusage #	X	660,00 €	550,00 €
1OUVCAV	Accès caveau par creusage #	X	660,00 €	550,00 €
1OUVCAV	Ouverture caverne dalle béton #	X	50,00 €	41,67 €
1PERDOM	Personnel pour installation à domicile samedi, dimanche et jours fériés		120,00 €	100,00 €
1PEREXH	Personnel pour exhumation*		100,00 €	83,33 €
1PEREXH	Personnel pour exhumation		100,00 €	83,33 €
1PERSCEL	Personnel pour scellement		80,00 €	66,67 €
1PERSCIV	Personnel pour cérémonie civile		80,00 €	66,67 €
1PERSDO	Personnel pour installation à domicile		100,00 €	83,33 €
1PERSINH	Personnel pour inhumation* #	X	80,00 €	66,67 €
1PERSINH	Personnel pour inhumation #	X	80,00 €	66,67 €

Ets. FLORENCE RIGAUD FUNERAIRE

7B-CRÉMATIION

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1ATCR	Attente à la Crémation/Récupération de l'urne		150,00 €	125,00 €
1ATCR/SA	Attente à la Crémation /Récupération de l'urne Samedi		180,00 €	150,00 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Noire et Orchidée	X	268,50 €	223,75 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Frise Claude Monet	X	222,60 €	185,50 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Taupe liseré OR	X	220,00 €	183,33 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Infini Pissenlit	X	297,00 €	247,50 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Bordeaux et Rose blanche	X	220,00 €	183,33 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Blanche/Myosotis	X	220,00 €	183,33 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Note de musique	X	222,60 €	185,50 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Infini Lavande	X	297,00 €	247,50 €
1URNBIO	Fourniture d'une urne Bio # (y compris la plaque gravée réglementaire) Noire Bandeau Roses	X	234,00 €	195,00 €
1URNBOIS	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Urne Chêne ou Merisier	X	240,00 €	200,00 €
1URNDISP	Fourniture d'une urne de dispersion # (y compris la plaque gravée réglementaire)	X	55,97 €	46,64 €
1URNE	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Fibre de verre bordeaux et or	X	162,00 €	135,00 €
1URNECO	Fourniture d'une urne écologique # (y compris la plaque gravée réglementaire) Colombe	X	244,00 €	203,33 €
1URNGRA	Fourniture d'une urne Granit # Granit noir ou Mass Blue, Tarif gravure à ajouter en fonction du nombre de lettres	X	195,00 €	162,50 €
1URNGRA	Fourniture d'une urne avec Rose sculptée # Granit noir Tarif gravure à ajouter en fonction du nombre de lettres	X	235,00 €	195,83 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bleue "Coucher de soleil"	X	164,80 €	137,33 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Noir décor Fleuve Montagne	X	167,55 €	139,63 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Beige "Coucher de soleil"	X	153,00 €	127,50 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bordeaux liseré blanc	X	177,00 €	147,50 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Rouge liseré or	X	114,00 €	95,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bleue feuilles de chêne	X	114,00 €	95,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bordeaux "HERZEN"	X	150,00 €	125,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal grise et liseré imitation bois	X	156,00 €	130,00 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Blanche/fleurs cerisier	X	190,80 €	159,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Céramique corail	X	156,00 €	130,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bordeaux Coeurs	X	150,00 €	125,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Rouge feuilles de chêne	X	114,00 €	95,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Beige "lys" CALLA	X	153,00 €	127,50 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bordeaux Coeurs	X	150,00 €	125,00 €
1URNMET	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Métal Bleue liseré or	X	114,00 €	95,00 €
1URNPIER	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Urne Aspect Pierre naturelle beige ou vert amande	X	195,00 €	162,50 €
1URNRES	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Résine noire déco champêtre avec banc	X	162,00 €	135,00 €
1URNRES	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Résine Décor Paysage	X	162,00 €	135,00 €
1URNRES	Fourniture d'une urne resine # (y compris la plaque gravée réglementaire) Résine NYMPHEA	X	185,00 €	154,17 €
1URNRES	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Résine NYMPHEA	X	185,00 €	154,17 €
1URNRES	Fourniture d'une urne # (y compris la plaque gravée réglementaire) Résine Noire Zen	X	162,00 €	135,00 €
8-FRAIS AVANCÉS POUR VOTRE COMPTE				
Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1CEND	Dispersion des cendres au jardin du souvenir de :	X	120,00 €	120,00 €
1CEND/SA	Dispersion des cendres samedi au jardin du souvenir de :	X	150,00 €	150,00 €
1CERE	Cérémonie Religieuse		250,00 €	250,00 €
1CREM	Conservation urnes au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE conservation urnes au-delà 1 mois par mois supplémentaire		29,00 €	29,00 €
1CREM	Urnes cinéraires au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE	X	46,00 €	46,00 €
1CREMAD	Crémation au Crématorium de : HERICOURT		575,00 €	575,00 €
1CREMAD	Salle Cérémonie sans Crémation au Crématorium de : HERICOURT		196,00 €	196,00 €
1CREMAD	Salon de recueillement (30mn) Crémation au Crématorium de : HERICOURT		78,00 €	78,00 €
1CREMAD	Crémation /personnel Personnel du crématorium HERICOURT(1 personne/1 heure)	X	75,00 €	75,00 €
1CREMAD	Crémation Adulte avec cérémonie et visualisation au Crématorium de : HERICOURT		780,00 €	780,00 €
1CREMAD	Location salle cérémonie Avanne-Aveney		76,90 €	76,90 €
1CREMAD	Crémation Adulte avec cérémonie accompagnée par PF au Crématorium de : HERICOURT		690,00 €	690,00 €
1CREMAD	Crémation au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		610,00 €	610,00 €
1CREMAD	Crémation au Crématorium de : Avanne-Aveney		741,71 €	741,71 €
1CREMAD	Salle Cérémonie avec Crémation au Crématorium de : HERICOURT		98,00 €	98,00 €
1CREMAD	Crémation avec Assistance plus de 8 personnes grande salle au Crématorium de : HERICOURT		690,00 €	690,00 €
1CREMAD	Crémation avec Assistance 8 personnes petite salle au Crématorium de : HERICOURT		690,00 €	690,00 €

Ets. FLORENCE RIGAUD FUNERAIRE

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1CREMBB	Crémation au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		109,00 €	109,00 €
1CREMBB	Crémation au Crématorium de : Avanne-Aveney		410,34 €	410,34 €
1CREMCE	Cérémonie standard Crématorium au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		94,00 €	94,00 €
1CREMCE	Cérémonie personnalisée Crématorium au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		194,00 €	194,00 €
1CREMEN	Crémation au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		302,00 €	302,00 €
1CREMEN	Crémation au Crématorium de : Avanne-Aveney		536,28 €	536,28 €
1CREMEN	Crémation au Crématorium de : HERICOURT		290,00 €	290,00 €
1CREMRE	Crémation restes mortels < 5 ans au Crématorium de : Avanne-Aveney		741,71 €	741,71 €
1CREMRE	Crémation restes mortels > 5 ans au Crématorium de : Avanne-Aveney		302,00 €	302,00 €
1CREMRE	Crémation restes mortels > 5 ans au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		322,00 €	322,00 €
1CREMRE	Crémation restes mortels < 5 ans au Crématorium de : Besançon SAINT CLAUDE		610,00 €	610,00 €
1DEBA	Débours pour votre compte : Vacation de Police	X	20,00 €	20,00 €
1PRESS	Presse : Avis de décès sur devis Est Républicain en fonction du devis établi sur le site de l'Est républicain			
1REMURN	Remise Urne Famille après Crémation sur RV uniquement au Crématorium de : HERICOURT		62,00 €	62,00 €

MONUMENT

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1 REDOR	Redorure en extérieur: 15 euros/lettre/or en 30-50 mm			
1ADAPBET	Adaptation sur béton existant Pour 2 tombales		800,00 €	666,67 €
1ADAPBET	Adaptation sur béton existant Pour 1 tombale		650,00 €	541,67 €
1CHAPBET	Chape de béton maigre* Pour tombe 1 place		250,00 €	208,33 €
1CHAPBET	Chape de béton maigre Pour tombe 1 place		250,00 €	208,33 €
1COLUM6	Fourniture d'un Columbarium 6 cases : Columbarium BG granit Rose Clarté avec Portes Noir Afrique, visserie comprise		7 950,00 €	6 625,00 €
1CRXBRZ	Croix en bronze à appliquer sur stèle 2222BR		160,29 €	133,58 €
1CRXBRZ	Croix en bronze avec filet à appliquer sur stèle 2608BR		160,29 €	133,58 €
1DALLE	Réalisation d'une dalle béton* Dalle béton enterrée pour Columbarium 6 cases, fourniture graviers		1 600,00 €	1 333,33 €
1DALLE	Réalisation d'une dalle béton* Dalle béton enterrée pour Columbarium 3 cases, fourniture graviers		800,00 €	666,67 €
1ENTBET1	Entourage béton 100 x 100 sur pleine terre*		420,00 €	350,00 €
1ENTBET2	Entourage béton 200 x 200 sur pleine terre*		840,00 €	700,00 €
1ENTRET2	Entretien de tombe béton à l'année Nettoyage et fleurissement 2 fois par an : Toussaint et Printemps		280,00 €	233,33 €
1ENTRETI	Entretien de tombe Granit à l'année Nettoyage et fleurissement 2 fois par an : Toussaint et Printemps		175,00 €	145,83 €
1EXTRAV	Exécution de travaux*			
1EXTRAV	Exécution de travaux			
1FCAVURN	Fourniture d'une plaque de granit sur cavurne enterré selon descriptif Tarif en fonction du granit choisi			
1FCINER	Fourniture et pose de granit selon descriptif : Monument Cinéraire CIN 22 IMPERIAL WHITE et NOIR FIN		2 420,00 €	2 016,67 €
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 2 cases : Sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 3 cases : Columbarium CL150 granit Tarn moyen avec Portes Noir Afrique, visserie non comprise sur devis			

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 3 cases : Columbarium 3 cases granit HIMALAYA, plateaux NOIR FIN sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 3 cases : Columbarium CL150 granit Rose Clarté avec Portes Noir Afrique, visserie non comprise, sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 4 cases : Tarif à déterminer en fonction du devis fournisseur			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 6 cases : Columbarium CL150 granit Tarn moyen avec Portes Noir Afrique, visserie non comprise, cases partagées sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 6 cases : Columbarium CL120 granit Tarn moyen avec Portes Noir Afrique, visserie non comprise sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 6 cases : Columbarium CL120 granit Rose Clarté avec Portes Noir Afrique, visserie non comprise sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 6 cases : Columbarium BG granit Tarn gris avec Portes Noir Afrique, visserie comprise sur devis			
1FCOLUM	Fourniture d'un Columbarium 6 cases : Columbarium CL150 granit Rose Clarté avec Portes Noir Afrique, visserie non comprise, cases partagées sur devis			
1FGRA	Fourniture de granit selon descriptif :			
1FPMONU	Fourniture et pose d'un monument selon descriptif			
1GRAV	Gravure en atelier : 12 euros/lettre/peinte en 35-50 mm			
1GRAV	Gravure en extérieur: 20 euros/lettre/or en 35-50 mm			
1GRAV	Gravure en extérieur: 16 euros/lettre/or en 25-30 mm			
1GRAV	Gravure en extérieur: 12 euros/lettre/or en 15 - 20 mm			
1GRAV	Gravure en atelier : 7 euros/lettre/peinte en 25-30 mm			
1GRAV	Gravure en atelier : 11 euros/lettre/or en 25-30 mm			
1GRAV	Gravure en atelier : 15 euros/lettre/or en 35-50 mm			
1GRAV	Gravure en extérieur: 12 euros/lettre/peinte en 25-30 mm			
1GRAV	Gravure en extérieur: 17 euros/lettre/peinte en 35-50mm			
1JSOUV	Fourniture d'un ensemble Rose Clarté pour jardin du Souvenir Stèle Rocher 01 80x100htx10 gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 100x15x10ht Cendrier 3 côtés 100x15x10 Colonne 140htx25x25 avec base 40x40x10h 5 plaques Noir Fin à graver offertes sur devis			
1JSOUV	Fourniture d'un ensemble Tarn gris pour jardin du Souvenir Stèle flamme 01 chants polis 70x120htx10 gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 100x15x10ht Cendrier fond en 120 arrondi devant Colonne 140htx25x25 avec base 40x40x10h 5 plaques Noir Fin à graver offertes sur devis			
1JSOUV	Fourniture d'un ensemble Rose Clarté pour jardin du Souvenir Stèle flamme 02 chants polis 65x90htx10 gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 100x15x10ht Cendrier fond en 120 arrondi devant Colonne 140htx25x25 avec base 40x40x10h 5 plaques Noir Fin à graver offertes sur devis			

Ets. FLORENCE RIGAUD FUNERAIRE

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1JSOUV	Fourniture d'un ensemble Tarn gris pour jardin du Souvenir Stèle Rocher 01 80x100htx10 gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 100x15x10ht Cendrier 3 côtés 100x15x10 Colonne 140htx25x25 avec base 40x40x10h 5 plaques Noir Fin à graver offertes sur devis			
1JSOUV	Fourniture d'un ensemble Rose Clarté pour Jardin du Souvenir Stèle flamme 01 chants polis 70x120htx10 gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 100x15x10ht Cendrier fond en 120 arrondi devant Colonne 140htx25x25 avec base 40x40x10h 5 plaques Noir Fin à graver offertes sur devis			
1JSOUV	Fourniture d'un ensemble Tarn gris pour jardin du Souvenir Stèle flamme 02 chants polis 65x90htx10 gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 100x15x10ht Cendrier fond en 120 arrondi devant Colonne 140htx25x25 avec base 40x40x10h 5 plaques Noir Fin à graver offertes sur devis			
1JSOUVB	Fourniture d'un ensemble BG Tarn gris pour Jardin du Souvenir Stèle flamme 80x100x10h gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 90x20x10h BG Cendrier 80x70 BG Colonne 100hx25x25 avec base 50x50x10h BG sur devis			
1JSOUVB	Fourniture d'un ensemble BG Rose Clarté pour Jardin du Souvenir Stèle flamme 80x100x10h gravée "Jardin du Souvenir" lettres or avec socle 90x20x10h BG Cendrier 80x70 BG Colonne 100hx25x25 avec base 50x50x10h BG sur devis			
1MONC	Travaux sur Monument Commémoratif de La Commune : sur devis			
1NETMAR	Nettoyage plaque Marbre en vue repeinture ou redorure		180,00 €	150,00 €
1NETTEXT	Nettoyage tombe, remise en état, évacuation des graviers et pose de graviers neufs communes extérieures à Maïche		380,00 €	316,67 €
1NETTGR	Nettoyage, évacuation graviers, fourniture et pose graviers neufs à Maïche		380,00 €	316,67 €
1NETTSIM	Nettoyage Monument granit à Maïche		280,00 €	233,33 €
1PLTH	Pose Plinthes (verticaux) granit Maïche		302,00 €	251,67 €
1PLTH	Pose Plinthes (verticaux) granit extérieur Maïche		402,00 €	335,00 €
1POSTOM	Pose tombale granit caverne Maïche		150,00 €	125,00 €
1RECHAM	Rechampissage lettres en extérieur: 12 euros/lettre/or en 35 - 50 mm			
1RECHAM	Rechampissage lettres en extérieur: 10 euros/lettre/or en 25-30 mm			
1REDOR	Redorure en atelier 5 euros/lettre/or			
1REDOR	Redorure en extérieur: 10 euros/lettre/or en 25-30 mm			
1REP EXT	Repeinture en extérieur: 10 euros/lettre/peinte en 30- 35 mm			
1REPATEL	Repeinture en atelier : Motifs divers		30,00 €	25,00 €
1REPATEL	Repeinture en atelier : 3 euros/lettre/peinte en 25-30 mm			
1REPATEL	Repeinture en extérieur: Motifs divers		50,00 €	41,67 €
1REPEEXT	Repeinture sur Marbre en extérieur: 8 euros/lettre/peinte en 25-30 mm			
1REPEINT	Repeinture en extérieur: 5 euros/lettre/peinte en 25-30 mm			
1SCELBRZ	Scellement de lettres en Bronze Tarif à la lettre		5,00 €	4,17 €
1SCELURE	Scellement d'une urne périphérie Maïche #	X	80,00 €	66,67 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1SCELUR	Scellement d'une urne à Maîche #	X	50,00 €	41,67 €
1SCELURN	Scellement d'une urne >50km #	X	80,00 €	66,67 €
1SEMBET	Semelle béton sur caveau 4 places*		1 580,00 €	1 316,67 €
1SEMBET	Semelle béton sur caveau*		840,00 €	700,00 €
1SEMBET	Semelle béton sur pleine terre		840,00 €	700,00 €
1SEMBET	Semelle béton sans chape		840,00 €	700,00 €
1SEMCAY	Semelle béton extérieur à Maîche Pour caverne		450,00 €	375,00 €
1SEMCAY	Semelle béton Maîche* Pour caverne		400,00 €	333,33 €
1SEMCAY	Semelle béton extérieur à Maîche* Pour caverne		450,00 €	375,00 €
1SEMCAY	Semelle béton Maîche Pour caverne		400,00 €	333,33 €
1SEMGR	Pose Semelle granit Maîche		270,00 €	225,00 €
1SEMGR	Pose Semelle granit extérieure à Maîche		370,00 €	308,33 €
1SEMMBE	Semelle béton sur pleine terre* Accès difficile		1 040,00 €	866,67 €
1SEMPRE	Semelle béton préfabriquée		550,00 €	458,33 €
1SOUVF	Travaux pour Souvenir Français :			
CAVEAU				
Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1CAV1	Fourniture et pose d'un caveau 1 Place* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		1 957,00 €	1 630,83 €
1CAV2	Fourniture et pose d'un caveau 2 places* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		3 090,00 €	2 575,00 €
1CAV2EXT	Fourniture et pose d'un caveau 2 places cimetière difficile d'accès* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		3 656,50 €	3 047,08 €
1CAV3	Fourniture et pose d'un caveau 3 places* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		3 605,00 €	3 004,17 €
1CAV4	Fourniture et pose d'un caveau 4 places* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		4 635,00 €	3 862,50 €
1CAV6	Fourniture et pose d'un caveau 6 places* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		5 253,00 €	4 377,50 €
1CAVURN	Fourniture et pose d'un caverne à enterrer* Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		772,50 €	643,75 €
1CAVURN	Fourniture et pose de caverne à enterrer Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable		772,50 €	643,75 €
1FPUISAR	Fourniture et pose d'un puisard de dispersion Le devis de travaux s'entend sous réserve de terrain praticable Fondations et béton de fouilles sur devis			
1REMCAY	Remise à niveau du caveau sur devis			
1REMSEM	Remise à niveau de la semelle béton sur devis			
TRAVAUX. POUR INHUMATION				
Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1DEMCAV	Dépose du monument sur caverne en attente cérémonie		300,00 €	250,00 €
1DEMCAV	Dépose du monument sur caverne en attente cérémonie*		300,00 €	250,00 €
1DEMENT	Démontage/remontage entourage * granit ou autre		226,00 €	188,33 €
1DEMENT	Démontage/remontage entourage granit ou autre		226,00 €	188,33 €
1DEMODA	Démolition/casse dalle, évacuation des terres ou gravats en excédent* Tombe enfant		150,00 €	125,00 €
1DEMODA	Démolition/casse dalle, évacuation des terres ou gravats en excédent* En vue insertion caverne		565,00 €	470,83 €
1DEMODA	Démolition/casse dalle, évacuation des terres ou gravats en excédent En vue insertion caverne		565,00 €	470,83 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1DEMLTH	Dépose/repose Plinthe Granit* Dépose 1 plinthe		200,00 €	166,67 €
1DEMREM	Démontage/remontage monument		748,00 €	623,33 €
1DEMREM	Démontage/remontage monument *		748,00 €	623,33 €
1DEMREM	Démontage/remontage monument attente cérémonie		748,00 €	623,33 €
1DEMREM	Démontage/remontage monument attente cérémonie*		748,00 €	623,33 €
1DEMRES	Démontage/remontage Stèle		150,00 €	125,00 €
1DEMRES	Démontage/remontage Stèle*		150,00 €	125,00 €
1DEMTOM	Dépose/repose Tombale*		300,00 €	250,00 €
1DEPMON	Dépose/Recyclage du monument		300,00 €	250,00 €
1DEPMON	Dépose/Recyclage du monument*		300,00 €	250,00 €
1DIVE	Travaux divers Travaux divers			
1EXHUMC	Exhumation d'un cercueil		300,00 €	250,00 €
1EXHUMR	Exhumation et Réduction de corps*		230,00 €	191,67 €
1EXHUMR	Exhumation et Réduction de corps		230,00 €	191,67 €
1EXHUMU	Exhumation urne		70,00 €	58,33 €
1FCAV	Fouille et évacuation du surplus des terres à la décharge		50,00 €	41,67 €
1FOS1	Exécution d'une fosse simple, évacuation des terres en excédent, remise en état de la Sépulture* # Fosse pleine terre simple	X	1 648,00 €	1 373,33 €
1FOS1	Exécution d'une fosse simple, évacuation des terres en excédent, remise en état de la Sépulture # Fosse pleine terre simple	X	1 648,00 €	1 373,33 €
1FOS2	Exécution d'une fosse double, évacuation des terres en excédent, remise en état de la Sépulture* # Fosse pleine terre double	X	1 800,00 €	1 500,00 €
1FOS2	Exécution d'une fosse double, évacuation des terres en excédent, remise en état de la Sépulture # Fosse pleine terre double	X	1 800,00 €	1 500,00 €
1FOSS	Travaux de fossoyage,			
1INCERLG	Inhumation d'un cercueil cimetière autre ville		150,00 €	125,00 €
1INHCERC	Inhumation d'un cercueil dans une tombe pleine terre périphérie Maïche		300,00 €	250,00 €
1INHCERC	Inhumation d'un cercueil dans une tombe pleine terre à Maïche		200,00 €	166,67 €
1INHCERC	Inhumation d'un cercueil dans un caveau par le côté périphérie de Maïche		350,00 €	291,67 €
1INHCERC	Inhumation d'un cercueil à Maïche		100,00 €	83,33 €
1INHCERC	Inhumation d'un cercueil périphérie Maïche		200,00 €	166,67 €
1INHUR	Inhumation d'une urne dans un caveau	X	150,00 €	125,00 €
1INHURCR	Inhumation d'une urne dans un caveau par creusage	X	660,00 €	550,00 €
1INHURN	Inhumation d'une urne dans une tombe	X	150,00 €	125,00 €
1INHURN	Inhumation d'une urne au Colombarium ou dans Cavurne extérieur Maïche	X	80,00 €	66,67 €
1INHURN	Inhumation d'une urne dans un caveau avec cour anglaise	X	150,00 €	125,00 €
1INHURNM	Inhumation d'une urne au Colombarium ou dans Cavurne à Maïche	X	50,00 €	41,67 €
1INURNES	Inhumation simple d'une urne dans une tombe	X	80,00 €	66,67 €
1OUVP	Ouverture du caveau, nettoyage intérieur, fermeture après inhumation, joints de scellement* # Tarif à adapter si besoin d'adaptation du caveau pour inhumation (barres à souder pour étage supérieur ou autres	X	300,00 €	250,00 €
1PIEU	Pose de 4 pieux de consolidation*		500,00 €	416,67 €
1PIEU	Pose de 4 pieux de consolidation		500,00 €	416,67 €
1RELCALT	Relevage/Callage Tombe Configuration terrain et difficulté relevage		480,00 €	400,00 €
1RELECAL	Relevage/Callage Tombe*		250,00 €	208,33 €
1RELECAL	Relevage/Callage Tombe		250,00 €	208,33 €
1ROULMO	Roulage Tombale > 7 en vue inhumation		350,00 €	291,67 €
1ROULMO	Roulage Tombale < 7 en vue inhumation*		250,00 €	208,33 €
1ROULMO	Roulage Tombale > 7 en vue inhumation*		350,00 €	291,67 €

Code Réf	Libellé	Prestation obligatoire	Prix TTC	Prix HT
1ROULMO	Roulage Tombale < 7 en vue inhumation		250,00 €	208,33 €
1TERR	Travaux de terrassement d'exhumation		770,00 €	641,67 €

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %.

(2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) Frais non soumis à TVA.

Les prestations identifiées par le repère (*) sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation n° [HABILITATION].

COMMENTAIRES:

En application de l'article R. 2213-25 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil muni d'une cuvette d'étanchéité respectant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité et de biodégradabilité, lorsqu'il est destiné à l'inhumation, ou de combustibilité, lorsqu'il est destiné à la crémation, afin de protéger l'environnement et la santé. Par ailleurs, l'habillement du défunt, les garnitures et les accessoires posés à l'intérieur ou à l'extérieur des cercueils destinés à la crémation sont composés de matériaux combustibles et non susceptibles de provoquer une explosion.

En application de l'article R. 2213-26 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil hermétique si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles mentionnées à l'article R. 2213-2-1 du même code, si le corps est déposé soit à résidence, soit dans un édifice culturel soit dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours, ou si le préfet l'a prescrit.

Le site service-public.fr comporte de nombreuses informations sur les démarches à accomplir après le décès d'un proche. Un guide pratique intitulé « Je perds un proche » est également à la disposition des familles sur le site <https://www.modernisation.gouv.fr>

- Conformément aux dispositions du CGCT :

« I. - Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

« II. - Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

« 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

« 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique » (article L. 2223-18-1-1)

« Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature » (article L. 2223-34) ;

- Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposées à la vente ; obligation d'établissement d'un devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande) ;

- En cas de dépassement des frais pour des prestations ou des produits rendus obligatoires et non prévus à la date de signature du bon de commande résultant de l'acceptation du présent devis, ou en cas de prestations ou produits demandés en complément de ceux figurant dans le présent devis à cette même date, un avenant à ce dernier doit être rédigé et paraphé, ou un nouveau devis doit être rédigé et soumis à l'acceptation de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, auquel cas un nouveau bon de commande devra être établi puis signé par cette dernière.

4. Conditions générales de vente marbrerie et pompes funèbres

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - OPPOSABILITÉ. Les présentes Conditions Générales de Vente sont systématiquement adressées ou remises au client avant la signature du devis et du bon de commande. En conséquence, toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client à ces Conditions Générales de Vente à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Les Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment par le vendeur. Seules sont applicables les Conditions Générales de Vente en vigueur à la date de signature du bon de commande par le client.

ACCORD DU CLIENT. Sauf stipulation contraire, toute commande implique de la part du client l'acceptation pleine et entière des présentes conditions de vente, générales et particulières. Les offres et devis ne sont valables que *trois mois* après leur émission.

CLIENT. Sauf cas du client professionnel, le client s'entend au sens des présentes comme toute personne physique, ayant droit ou agissant pour le compte du défunt, n'agissant pas pour des besoins professionnels. Le client professionnel peut se voir appliquer des conditions de vente et tarifaires différentes des présentes.

DEVIS. Un devis détaillé et chiffré conforme à la réglementation est remis systématiquement au client, comportant le détail et le prix unitaire des produits et prestations. Toute modification de devis doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit du client pour être valable.

TARIFS et ACOMPTE. Les prix pratiqués correspondent au tarif public net de taxes en vigueur à la date du devis. Le commencement d'exécution du contrat est conditionné par la signature du devis, du bon de commande correspondant, et le versement d'un acompte de *30%* du montant TTC figurant sur le devis.

VENTE À DISTANCE / VENTE HORS ÉTABLISSEMENT.

Définitions :

- Est considérée comme une vente hors établissement tout contrat conclu entre le vendeur et un client dans un lieu qui n'est pas celui où le vendeur exerce son activité en permanence ou de manière habituelle, en la présence physique simultanée des parties, y compris à la suite d'une sollicitation ou d'une offre faite par le consommateur.
- Est considérée comme une vente à distance tout contrat conclu entre le vendeur et un client, dans le cadre d'un système organisé de vente ou de prestation de services à distance, sans la présence physique simultanée du professionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance (téléphone, télécopie, Internet) jusqu'à la conclusion du contrat.

Modalités de rétractation : en cas de vente hors établissement ou vente à distance, le client a le droit de se rétracter du contrat conclu sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours. Ce délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour :

- S'il s'agit d'un contrat de service de la conclusion du contrat.
 - S'il s'agit d'un contrat de vente, ou le client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le client, prend physiquement possession du bien.
 - S'il s'agit d'un contrat portant sur plusieurs biens commandés par le client au moyen d'une seule commande et si ces biens sont livrés séparément, ou le client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le client, prend physiquement possession du dernier bien.
 - S'il s'agit d'un contrat portant sur la livraison d'un bien en plusieurs lots ou pièces, ou le client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le client, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.
- Pour exercer son droit de rétractation, le client doit notifier sa décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration explicite (par lettre envoyée par la Poste, télécopie ou courrier électronique). Le client pourra utiliser le modèle de formulaire de rétractation qui sera communiqué par le vendeur lors de la conclusion du contrat (annexe 2). Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Exclusion au droit de rétractation :

Pour information, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du client (sur-mesure) ou personnalisés.

Compte tenu de la spécificité des activités du vendeur et de la réglementation funéraire, les services doivent être exécutés dans des délais courts, inférieurs au droit de rétractation, le client s'engage dès lors à signer sur le bon de commande son souhait de commencer l'exécution de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation et sa renonciation à l'exercice de ce droit. S'agissant des articles funéraires personnalisés, des travaux de cimetière, des monuments funéraires sur mesure, des prestations de gravure, ceux-ci étant réalisés selon les indications du client et/ou personnalisés, aucun droit de rétractation ne sera possible pour ces derniers.

Effets de la rétractation : en cas de rétractation de la part du client du contrat conclu, le vendeur remboursera tous les paiements reçus du client, y compris les frais de livraison sans retard excessif (pouvant donner à indemnisation de transporteur) et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où le vendeur est informé de la décision de rétractation du contrat conclu.

Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf volonté expresse d'un moyen différent. Le remboursement pourra être différé jusqu'à réception du bien acquis ou jusqu'à fourniture d'une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le bien doit être renvoyé ou rendu au vendeur sans retard excessif et au plus tard quatorze (14) jours après avoir communiqué la décision de rétractation du contrat conclu. Ce délai est réputé respecté si le client renvoie le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours. Si le client a demandé de commencer des travaux pendant le délai de rétractation, le client devra payer au vendeur un montant proportionnel à ce qui a été fourni au jour de l'information de la rétractation du contrat

conclu, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

SOUS-TRAITANCE. Le client est informé qu'il pourra être recouru à la sous-traitance pour assurer la bonne exécution de la prestation ou de la commande, ce qu'il reconnaît et accepte par avance.

RETARD DE PAIEMENT. Dans le cadre de contrat entre professionnels, tout retard de paiement donnera lieu au versement par le client d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, sur toute somme restant due à compter de leur date d'échéance, sans préjudice de l'application de conditions particulières et des droits du vendeur au titre du recouvrement amiable ou forcé.

GARANTIES. Les présentes conditions de vente ne font pas obstacle à l'application de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L.217-14 du code de la consommation (annexe 3), et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil (annexe 3). La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

FORCE MAJEURE. Les cas de force majeure exonèrent le vendeur de tout retard ou inexécution, et ne peuvent donner lieu à indemnisation ni résiliation du contrat.

Article 1218 du Code civil : *« Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur. »*

DONNÉES PERSONNELLES. Les données personnelles que vous êtes amenés à nous communiquer dans le cadre de la réalisation de nos prestations sont exclusivement destinées à l'organisation, l'exécution, la gestion et la facturation des obsèques, prestations et services de marbrerie funéraire et articles assimilés. Ces données pourront être diffusées à des tiers chargés de l'exécution de ces missions. Elles sont collectées par Florence Rigaud Funéraire, responsable du traitement de celles-ci, immatriculée au RCS de BELFORT sous le numéro 89379259800011, dont le siège social est situé au 2 bis avenue Leclerc 25120 MAICHE. Les données collectées sont conservées et utilisées pour une durée conforme à la législation en vigueur.

Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez ainsi exercer vos droits :

- par mail à l'adresse : contact@flofuneraire.fr

- ou par voie postale à l'adresse suivante : 2 bis avenue Leclerc 25120 MAICHE

Conformément à la la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679, toute demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité en cours de validité signé et faire mention de l'adresse à laquelle le vendeur pourra contacter le demandeur. Une réponse vous sera adressée dans le mois suivant la réception de la demande.

Conformément aux articles L.223-1 et suivants du code de la consommation (annexe 4), si le client ne souhaite plus être démarché par téléphone sur le numéro qu'il avait communiqué à l'entreprise, il peut inscrire à tout moment ce numéro de téléphone sur

la liste d'opposition au démarchage téléphonique par Internet sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier en écrivant à : Société Worldline, Service Bloctel, CS 61311 41013 Blois Cedex. Cette inscription est gratuite et valable trois ans. Toutefois, l'entreprise pourra contacter par téléphone le client qui en aura expressément fait la demande, pendant une période librement fixée par le client ou à défaut, dans un délai de 3 mois à compter de la date de la demande du client.

LITIGE. Le client s'oblige à contacter préalablement le service clients du vendeur en cas de difficulté dans l'exécution du contrat ou de contestation. Le client peut saisir le Médiateur de la consommation, CM2C 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS. Téléphone : 01 89 47 00 14 - Site internet : www.cm2c.net L'article L.141-5 du code de la consommation prévoit que le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territoriales compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat, ou de la survenance du fait dommageable.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE POMPES FUNÈBRES

CHAMP D'APPLICATION. Les conditions particulières complètent les conditions générales de vente, ou y dérogent, concernant la vente de produits et prestations de pompes funèbres.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ. Le vendeur n'est pas responsable de l'intervention des tiers accomplissant, sauf à sa demande, les formalités relatives aux obsèques pour le compte du client. La société n'est pas responsable des bijoux ou de tout objet qui ne serait pas mentionné(s) à l'inventaire établi préalablement à toute opération funéraire, inventaire contresigné par la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles ou un représentant désigné par cette dernière. L'attention est attirée sur le fait que les horaires, fixés pour les différentes phases des obsèques peuvent être liés à des contraintes extérieures et que, sauf cas de force majeure, l'entreprise s'engage à les honorer dans un délai maximal de 4 heures.

RECOURS AUX TIERS. L'exécution de la prestation peut exiger le recours à des tiers (administration, office religieux...) dont les frais nets facturés sont reportés à la rubrique « frais avancés pour le compte de la famille ». Un montant prévisionnel au plus juste de la réalité est porté sur le devis tant que ces frais ne peuvent être déterminés exactement à la date du devis.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE MARBRERIE

CHAMP D'APPLICATION. Les conditions particulières complètent les conditions générales de vente, ou y dérogent, concernant la vente de produits de marbrerie et articles assimilés.

FORMATION DE LA VENTE. La vente est définitivement conclue dès la réception du bon de commande signé du client précédé de la mention « bon pour commande », assortie par principe du versement d'un acompte de 40% du prix TTC. La commande ne pourra être exécutée que lorsque l'acompte aura été versé.

DÉLAI DE LIVRAISON. Sont exclus de l'engagement de respect des délais de livraison les retards liés aux cas de force majeure. Les délais courants sont de 6 mois pour l'importation et de 4 mois dans les autres cas. La livraison est effectuée par la remise du produit au client, par notre société ou un transporteur, au lieu de livraison prédéterminé. Si le délai ne peut être respecté, le client a la faculté de résoudre sa commande par lettre recommandée avec accusé de réception. Le client sera alors remboursé des sommes versées dans un délai maximum de 14 jours suivant la date de dénonciation de la commande (ce remboursement sera majoré de 10% si le remboursement intervient sous 30 jours, de 20% sous 60 jours et de 50% si le délai de remboursement venait à dépasser les 60 jours à date de résolution de la commande).

PAIEMENT. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toute commande en cours, interrompre tous travaux dans la limite des dispositions spécifiques autorisées par la législation funéraire, sans préjudice de toute autre voie d'action.

CLAUDE PÉNALE. Toute somme non payée à échéance prévue donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, par dérogation aux articles 1231-6 et 1344-1 du Code Civil, au paiement d'un intérêt de retard de 10% majoré de 1,5% par mois de retard. En cas de transaction commerciale avec un client professionnel, outre l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, lesdits intérêts courront du jour de l'échéance jusqu'au paiement complet des sommes dues, auxquels s'ajouteront les frais de recouvrement et judiciaires.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ. La vente de l'ensemble des produits du vendeur est assortie d'une clause de réserve de propriété conformément aux dispositions de la loi n°80-335 du 12/05/80. En conséquence, le transfert de la propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au complet règlement du prix nonobstant l'article 1583 du code civil, le produit reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de son prix.

ASSURANCE. Le vendeur est valablement assuré au titre de la responsabilité civile décennale et généralement pour tout dommage susceptible d'être occasionné aux tiers. Les mentions légales sur ce point sont renseignées sur le devis, le bon de commande et la facture.

REFUS D'EXÉCUTION et LIMITES DE RESPONSABILITÉ. Le vendeur pourra unilatéralement refuser la pose ou modifier le lieu de livraison si les conditions d'accès et de pose ne permettent la bonne exécution de la prestation ou présentent un risque avéré de dommages, ce que le client accepte par avance. Le vendeur n'est pas responsable de la survenance d'événements extérieurs, liés au terrain (mouvements de sols notamment) ou à l'action de tiers susceptibles d'affecter la pose, la stabilité, la conservation ou l'intégrité du produit dans le temps.

CONFORMITÉ et EXCLUSION DE GARANTIE. Les photos ou échantillons présentés n'ont pas de valeur contractuelle, et déterminent seulement une tonalité générale sans garantir l'identité parfaite de couleurs et de veinage. Le granit est une pierre naturelle qui peut présenter certaines nuances dues à l'extraction des blocs naturels (veines, quartz, grains), ce que le client reconnaît et accepte. Les veines cristallines et agglomérats de micas étant inhérents aux matériaux naturels, ne peuvent donner lieu au refus de livraison ou à une remise de prix. Les vices naturels ne constituent pas un défaut de conformité ou un vice caché au sens des garanties légales existantes. De même sont exclus de toute garantie : le vieillissement normal de la pierre liée aux conditions atmosphériques, les tâches et rayures provenant d'un entretien ou d'un usage inadapté, et les désordres de toute nature provenant de la gestion du cimetière susceptible d'affecter la conservation de la pierre.

INCIDENTS D'EXÉCUTION. Pour tout client même professionnel, tout retour de produit, reprise, démontage et ou échange, doit faire l'objet d'un accord formel préalable entre le vendeur, les services administratifs compétents, et le client, intervenant dans les 15 jours de la date de livraison. Tout produit retourné sans cet accord sera refusé. Hors cas de garantie légale, tous les travaux engendrés par le démontage, la reprise et ou l'échange entraîneront la facturation de la prestation.

ANNEXES

Annexe 1

Article L. 111-1 du Code de la consommation : « Avant que le consommateur ne soit lié par un contrat de vente de biens ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :

1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;

2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 113-3 et L. 113-3-1 ;

3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;

4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte, ainsi que, s'il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles. La liste et le contenu précis de ces informations sont fixés par décret en Conseil d'État.

Le présent article s'applique également aux contrats portant sur la fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité, lorsqu'ils ne sont pas conditionnés dans un volume délimité ou en quantité déterminée, ainsi que de chauffage urbain et de contenu numérique non fourni sur un support matériel. Ces contrats font également référence à la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de la préservation de l'environnement. »

Article L. 111-2 du Code de la consommation : « I.-Outre les mentions prévues à l'article L. 111-1, tout professionnel, avant la conclusion d'un contrat de fourniture de services et, lorsqu'il n'y a pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, met à la disposition du consommateur ou lui communique, de manière lisible et compréhensible, les informations complémentaires relatives à ses coordonnées, à son activité de prestation de services et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'État. Ce décret précise celles des informations complémentaires qui ne sont communiquées qu'à la demande du consommateur.

II.-Le I du présent article ne s'applique ni aux services mentionnés aux livres Ier à III et au titre V du livre V du code monétaire et financier, ni aux opérations pratiquées par les entreprises régies par le code des assurances, par les mutuelles et unions régies par le livre II du code de la mutualité et par les institutions de prévoyance et unions régies par le titre III du livre IX du code de la sécurité sociale. »

Article L. 111-3 du Code de la consommation : « Le fabricant ou l'importateur de biens meubles informe le vendeur professionnel de la période pendant laquelle ou de la date jusqu'à laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation des biens sont disponibles sur le marché. Cette information est délivrée obligatoirement au consommateur par le vendeur de manière lisible avant la conclusion du contrat et confirmée par écrit lors de l'achat du bien.

Dès lors qu'il a indiqué la période ou la date mentionnées au premier alinéa, le fabricant ou l'importateur fournit obligatoirement, dans un délai de deux mois, aux vendeurs professionnels ou aux réparateurs, agréés ou non, qui le demandent les pièces détachées indispensables à l'utilisation des biens vendus.

Un décret précise les modalités et conditions d'application du présent article. »

Article L. 111-4 du Code de la consommation : « I.-En cas de litige relatif à l'application des articles L. 111-1 à L. 111-3, il appartient au professionnel de prouver qu'il a exécuté ses obligations.

II.-Les articles L. 111-1 et L. 111-2 s'appliquent sans préjudice des dispositions particulières en matière d'information des consommateurs propres à certaines activités. »

Article L. 111-5 du Code de la consommation : « Sans préjudice des obligations d'information prévues à l'article 19 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, toute personne dont l'activité consiste en la fourniture d'informations en ligne permettant la comparaison des prix et des caractéristiques de biens et de services proposés par des professionnels est tenue d'apporter une information loyale, claire et transparente, y compris sur ce qui relève de la publicité au sens de l'article 20 de la même loi, dont les modalités et le contenu sont fixés par décret. »

Annexe 2

Modèle de formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat

A l'attention de :

Nom de
l'entreprise :

Adresse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Adresse électronique
:
.....

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat relatif à la prestation de services décrite ci-dessous

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
(*) Rayez la mention inutile.

Signé le :

.....
Nom du (des)
consommateur(s) :

.....
Adresse du (des) consommateur(s) :
.....
.....
.....
.....
.....

Date
.....
.....

Signature du (des) consommateur(s) (*uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier*)

Annexe 3

Article L. 217-4 du Code de la consommation : « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 217-12 du Code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L. 217-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de

l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.»

Article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Si l'acquéreur agit en garantie légale de conformité, il : - bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; - peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ; - est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois de la délivrance du bien ; ce délai est ramené à six mois pour les biens d'occasion. - peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

Annexe 4

Article L. 223-1 du Code de la consommation : « Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Il est interdit à un professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, sauf lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet de ce contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou des services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité. Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables est interdite, à l'exception des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours au sens du deuxième alinéa du présent article. Tout professionnel saisit, directement ou par le biais d'un tiers agissant pour son compte, l'organisme mentionné à l'article L. 223-4 aux fins de s'assurer de la conformité de ses fichiers de prospection commerciale avec la liste d'opposition au démarchage téléphonique :

1° Au moins une fois par mois s'il exerce à titre habituel une activité de démarchage téléphonique ;

2° Avant toute campagne de démarchage téléphonique dans les autres cas.

Un décret, pris après avis du Conseil national de la consommation, détermine les jours et horaires ainsi que la fréquence auxquels la prospection commerciale par voie téléphonique non sollicitée peut avoir lieu, lorsqu'elle est autorisée en application du deuxième alinéa du présent article.

Le professionnel mentionné au quatrième alinéa respecte un code de bonnes

pratiques qui détermine les règles déontologiques applicables au démarchage téléphonique. Ce code de bonnes pratiques, rendu public, est élaboré par les professionnels opérant dans le secteur de la prospection commerciale par voie téléphonique. Il est, en tant que de besoin, précisé par décret. Tout professionnel ayant tiré profit de sollicitations commerciales de consommateurs réalisées par voie téléphonique en violation des dispositions du présent article est présumé responsable du non-respect de ces dispositions, sauf s'il démontre qu'il n'est pas à l'origine de leur violation. Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation des dispositions du présent article est nul. Les modalités selon lesquelles l'inscription sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique est reconductible tacitement sont déterminées par décret. »

Article L. 223-2 du Code de la consommation : «Lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Lorsque ce recueil d'information se fait à l'occasion de la conclusion d'un contrat, le contrat mentionne, de manière claire et compréhensible, l'existence de ce droit pour le consommateur. »

Article L. 223-3 du Code de la consommation : «Est interdite la location ou la vente de fichiers contenant des données téléphoniques et comportant les coordonnées d'un ou plusieurs consommateurs inscrits sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. »

5. Médiateur de la consommation



Attestation d'affiliation au dispositif de médiation de la consommation

Je soussigné, Monsieur René Jalin, président du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice - **CM2C**, médiateur de la consommation validé par la CECMC, atteste que :

La Société : Florence RIGAUD FUNERAIRE

Adresse : 2 BIS AVENUE LECLERC, 2, AV DU M, 2, 25120 25120 - MAICHE

SIRET : 89379259800011

a choisi **CM2C** comme médiateur de la consommation en vue du règlement extrajudiciaire des litiges susceptibles d'intervenir avec ses clients consommateurs.

La date d'expiration de son adhésion est le : 24/05/2027

La convention a été conclue pour une durée de 3 ans.
Pendant cette période, le mandat de CM2C est irrévocable.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », ses clients ont la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation.

Le président,
René JALIN



Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice - **CM2C**

Association Loi 1901 agréée par la CECMC - N° W751237320

Siège social : 49 rue de Ponthieu - 75 008 PARIS

SIRET : 831 213 871 00021 - Téléphone : 01 89 47 00 14 - Site internet : www.cm2c.net

6.Extrait K Bis



N° de gestion 2021A00343

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 21 septembre 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

Immatriculation au RCS, numéro 893 792 598 R.C.S. Belfort
Date d'immatriculation 19/04/2021
Nom, prénoms **RIGAUD Florence**
Date et lieu de naissance Le 25/09/1959 à Montbéliard (25)
Nationalité Française
Domicile personnel 1 Rue du Gros Tilleul 25580 Étalans

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 2 Avenue du Maréchal Leclerc 25120 Maiche
Nom commercial FLORENCE RIGAUD FUNÉRAIRE
Activité(s) exercée(s) Pompes funèbres marbrerie - thanatopraxie
Date de commencement d'activité 01/03/2021
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

7. Habilitation préfectorale



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Pôle Polices Administratives**

LE PREFET

ATTESTE

que l'établissement « **FLORENCE RIGAUD FUNÉRAIRE** » situé **2 avenue du Maréchal Leclerc 25120 MAICHE** est habilité à exercer sur l'ensemble du territoire national, les activités funéraires suivantes :

- transport de corps avant et après mise en bière,
- organisation des obsèques,
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que des urnes cinéraires,
- gestion et utilisation de chambres funéraires,
- fourniture des corbillards et voitures de deuil,
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations
- soins de conservation sous-traités.

La présente habilitation est délivrée sous le n° 26-25-0106 pour une durée de 5 ans, à compter du 27 avril 2026, pour valoir ce que de droit.

Besançon, le **25 FEV. 2026**
Pour le Préfet, par délégation,
Le Chef du Pôle Polices Administratives

Philippe HOURDOUILLIE

8. Orias

ATTESTATION

(Art. R.512-5 du code des assurances et R. 546-3 I du code monétaire et financier)

L'Orias certifie que l'intermédiaire ci-après

RIGAUD Florence
2 Avenue du Marechal Leclerc
25120 Maiche

Numéro de RCS (le cas échéant) : BELFORT 893792598

Est, à ce jour, inscrit au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Sous le numéro d'immatriculation 21004661

En qualité de :

- Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) depuis le 28/05/2021 jusqu'au 28/02/2027

L'intermédiaire doit informer l'Orias de toute modification de sa situation ou de tout événement pouvant avoir des conséquences sur son inscription (Art. R. 512-5 IV du code des assurances et R. 546-3 IV du code monétaire et financier) :

- Dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée.
- Ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Fait à Paris,

Le 15/12/2025

Jérôme SPERONI



Secrétaire général